

Adresse de la société populaire du canton de Menat (Puy-de-Dôme) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton de Menat (Puy-de-Dôme) qui félicite la Convention sur ses travaux et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 9;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26080_t1_0009_0000_4

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tous les sans-culottes, deux cavaliers jacobins armés, équipés de toutes pièces.

Jeunes et bouillans, la soif de la gloire et des combats les enflamme et les entraîne au pied de l'arbre chéri, symbole de la liberté, ils ont juré d'une manière solennelle de vaincre ou périr pour elle, ils ont juré de propager les grands principes qui nous animent. Nous avons reçu leurs serments, ils ne seront point parjures; ils vaincront les esclaves et les tyrans ou ils périront ensevelis sous leur triomphe.

Comme nous, partout où le danger et la gloire dirigeront leurs pas, ils prêcheront le saint amour des loix, le respect envers la représentation nationale et les autorités constituées; comme nous et suivant le sublime exemple que vous venez de donner à la France en mettant à l'ordre du jour la probité et la vertu, et par la punition éclatante de l'immoralité et de la perfidie, ils mettront en pratique les saints devoirs, les maximes sacrées qu'enseigne et qu'inspire la morale républicaine! Comme nous, ils poursuivront les fripons et les traîtres et feront la guerre au crime et à la tyrannie pour affermir le règne de la vertu et de la liberté.

Daignez, Citoyens représentans, sourire à notre hommage, au dévouement héroïque de nos jeunes défenseurs, ce sera pour eux un aiguillon puissant dans la carrière de la gloire et pour nous la récompense la plus flatteuse, la seule que doivent ambitionner des vrais sans-culottes. Vive la République, vive la Montagne!»

MARIN, MAINIEU (*présid.*), LE CLER (*secrét.*).

3

La liberté triomphe encore une fois, écrit la Société populaire du canton de Menat, département du Puy-de-Dôme: grâces vous soient rendues, infatigables montagnards! la République vivra en dépit des conspirateurs et des tyrans coalisés, vous nous l'avez promis et vous tenez parole; nous avons juré de vous seconder, et nous tiendrons notre serment (1).

[Menat, s.d.] (2).

« Représentants du peuple,

La liberté triomphe encore une fois, grâces vous soient rendues, infatigables montagnards. La République vivra en dépit des conspirateurs et des tyrans coalisés, vous nous l'avez promis et vous tenez parole! Nous avons juré de vous seconder et nous tiendrons notre serment. »

CROIZIER (*vice-présid.*)
[et 18 signatures illisibles].

4

La Société populaire de Caila, département du Gard, dit que les nouvelles conspirations l'ont fait frémir d'horreur et d'indignation;

(1) P.V., XXXVI, 289. Bⁱⁿ, 14 flor.
(2) C 303, pl. 1109, p. 36.

elle engage la Convention nationale à rester à la hauteur à laquelle elle s'est élevée, et à mettre à l'ordre du jour le mépris des richesses (1).

[Caila, 23 germ. II] (2).

« Citoyens représentans,

Toutes les Sociétés populaires de la République ont frémi d'horreur et d'indignation, au premier bruit de la nouvelle conspiration formée contre la liberté du peuple, toutes les Sociétés populaires se tiennent par la main, elles se pressent autour de la Montagne pour respirer l'air pur qui en émane et vivifie la France. Sublime Montagne, tu as fait les preuves; le peuple sait bien aujourd'hui que la conspiration ne peut t'atteindre et le peuple jouit de ton triomphe qui fait son triomphe.

Représentans, intrépides montagnards, les yeux du peuple sont sur vous; vous avez toute sa confiance, c'est de vous qu'il attend son salut; restez à la hauteur sublime à laquelle vous êtes montés, le peuple a juré de vous entourer de sa force terrible; vous avez mis à l'ordre du jour la probité et la justice. Dignes interprètes des intentions de la volonté d'un grand peuple, continuez à le servir selon son goût.

Ainsi, la France libre va devenir une école de mœurs, elle peut offrir un grand spectacle à la terre. Parlez, représentans et agissez, répandez les principes montrez-vous toujours purs aux yeux de la France, et frappez de la massue nationale comme vous avez déjà fait tous ceux d'entre vous qui oseraient trahir la cause du peuple.

Citoyens représentans, puisque nos ennemis qui ne peuvent nous vaincre par la force essayent de nous vaincre par la corruption, mettez aussy à l'ordre du jour le mépris des richesses; déjouez aussy les âmes vénales et purgez-en le sol de la liberté. Que nos ennemis soient enfin déconcertés et confondus, qu'ils ne recueillent de leur lâche entreprise que la honte et le désespoir avec la conviction terrible que nous ne savons plus estimer que la liberté à laquelle nous avons juré de ne point survivre. S. et F. ».

REYNAUD (*présid.*), MOYNIER (*secrét.*),
PEIRONNET (*secrét.*).

5

La Société populaire de Colonges-au-Mont-d'Or félicite la Convention nationale sur la découverte de la nouvelle conspiration, et annonce qu'un cavalier vient d'être armé et équipé à ses frais (3).

[Colonges, 30 germ. II] (4).

« Citoyen président,

Je suis chargé par la Société populaire de Colonges-au-Mont-d'Or de t'envoyer son adresse

(1) P.V., XXXVI, 289. Bⁱⁿ, 14 flor.
(2) C 303, pl. 1109, p. 34.
(3) P.V., XXXVI, 290. Bⁱⁿ, 14 flor. et 16 flor. (suppl¹); J. Univ., n° 1626. Côte d'Or.
(4) C 303, pl. 1109, p. 32, 33.